



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 15 février 2023 à 19 h, au Centre communautaire Ferland, 1600, 8e Avenue

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Diane Charuest	Administratrice
Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur

ABSENCES :

Nicolas Jean	Administrateur
Sébastien Lachance	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Gracia Adams	Chargée de projet, Centre Jean-Guy Drolet
Isabel Bernier	Organisatrice, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 16 personnes ont assisté à la rencontre du 15 février 2023.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
3. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2023 19 h 05
4. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 10
5. Période de questions et de commentaires du public 19 h 20
6. Présentation, suivie d'une discussion, sur l'état de situation quant à l'accès à l'alimentation dans le Vieux-Limoilou 19 h 35
7. Point de suivi quant à l'avancement du dossier de végétalisation et revitalisation des ruelles sous la propriété de Revenu Québec 20 h 30
8. Discussion – rapport du comité d'expert mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la qualité de l'air dans le secteur Limoilou 20 h 35
9. Dépôt de projet au budget d'initiative du conseil de quartier concernant l'achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou après du service Info-Air du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs 20 h 45
10. Discussion : révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier, avis du conseil de quartier Vieux-Limoilou 20 h 50
11. Période de suivi des projets en cours 20 h 55
 - Limoil'Air
 - Sécurité routière 2022 et 2023
 - Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou
 - Bac à jouets en libre-service au parc Ferland
 - Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou
12. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier 21 h 10
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Table de concertation Mobilité des quartiers centraux
 - Table d'acteurs clés des quartiers Canardière
 - Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec
 - Comité pour un quartier Stadacona bienveillant
 - Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
13. Période de suivis des résolutions en attente de réponse 21 h 40
14. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 15
 - Correspondances et communications
 - Trésorerie et paiements à venir
 - Rapport annuel et AGA
15. Divers 21 h 55
16. Levée de l'assemblée 22 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 15 février 2023, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 16 janvier 2023

Les membres conviennent de reporter l'adoption du procès-verbal du 16 janvier à l'assemblée de mars.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith mentionne :

- Que la parution de l'étude de la Santé publique a déjà mené à plusieurs mobilisations citoyennes. Il a d'ailleurs été admis que les installations du Port devraient être couvertes. Une demande a été faite à la Santé publique pour qu'un représentant du comité exécutif pour l'Environnement soit intégré au comité, qui n'a jamais vraiment admis de membres élus. Rappelons que Jackie Smith siège au comité en tant que citoyenne.
- Qu'elle a fait paraître, tout de suite après les annonces portant sur la qualité de l'air, un avis de proposition portant sur la subvention des produits d'hygiène réutilisables dans le but de réduire la masse de déchets acheminée à l'incinérateur.
- Que les consultations au sujet des quartiers de la Canardière se poursuivent.

- Que les garages de la rue Bibaud, qui sont situés entre deux zones d'habitation plutôt denses, tout près de la nouvelle école, préoccupent certains citoyens qui voudraient mettre fin à leurs activités. La conseillère, qui entend déposer un avis de proposition à cet effet, mentionne que ces deux garages profitent de droits acquis.
- Qu'elle rencontrera bientôt l'équipe du Grand Marché. À une question de Karim Chahine, Jackie Smith répond que cette rencontre a pour but d'établir un contact avec l'équipe, et de discuter avec elle de l'avenir du centre commercial. La Société historique de Limoilou aimerait développer, par ailleurs, un parcours historique dans le secteur.
- Qu'elle proposera à l'entreprise Communauto de s'installer près des installations de l'OMHQ.
- Qu'elle fait partie des discussions au sujet du déneigement des pistes cyclables.
- Qu'une consultation publique sur les problèmes de gestion des matières résiduelles dans l'agglomération aura bientôt lieu.
- Qu'elle prépare actuellement son congé de maternité. Son attachée politique s'assurera de la qualité des suivis faits auprès des conseils de quartier durant son absence.

5. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne, qui travaille dans un organisme venant en aide aux aînés de Limoilou, invite les membres à une rencontre d'informations au sujet des besoins des personnes âgées dans le quartier. C'est après avoir organisé une première rencontre avec différents citoyens et organismes du quartier que la citoyenne et son équipe ont pu brosser un portrait de la situation des aînés dans le secteur (accès aux services de loisir, aux magasins d'alimentation, etc.) Raymond Poirier invite les administrateurs qui aimeraient représenter le conseil de quartier lors de cette réunion à communiquer avec lui.

6. Présentation, suivie d'une discussion, sur l'état de situation quant à l'accès à l'alimentation dans le Vieux-Limoilou avec Gracia Adams, chargée de projet « Pour un système alimentaire durable et intégré dans Limoilou » et Isabel Bernier, organisatrice communautaire au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Isabel Bernier, organisatrice communautaire au CIUSSS, prend la parole. Avec sa collègue Gracia Adams et l'organisme Rendez-vous Limoilou, elle a brossé un portrait de l'accès à l'alimentation dans le quartier. Son équipe souhaite désormais partager ces données avec les membres du conseil. L'initiative « Pour un système alimentaire durable et intégré dans Limoilou » veut trouver des solutions à l'insécurité alimentaire.

La représentante du CIUSSS explique que le recensement de 2016 a montré que :

- Les citoyens du Vieux-Limoilou consacrent la plus grande partie de leur revenu au loyer (30 % d'entre eux);
- Que 23,3 % des citoyens du Vieux-Limoilou ont un faible revenu, comparativement à 8,3 % dans la Capitale-Nationale;
- Que 34,6 % des citoyens du Vieux-Limoilou vivent seuls. C'est 18,5 % des gens de la Capitale-Nationale qui sont dans cette situation;
- Que l'insécurité alimentaire touche 15,6 % des citoyens de la basse-ville, de Limoilou et de Vanier (données de 2013-2014).

Une représentante des Rendez-Vous Limoilou explique que l'organisme a d'abord été fondé pour brosser un portrait social du quartier en réunissant différents acteurs du milieu. Au fil du temps, l'organisation a grandi. Elle mène désormais à bien divers projets de développement communautaire ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables, notamment en augmentant leur pouvoir d'achat, et en luttant contre l'exclusion sociale.

L'équipe du projet « Pour un système alimentaire durable et intégré dans Limoilou » s'est intéressée au problème d'insécurité alimentaire dans le secteur. C'est dans le cadre du plan gouvernemental de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qu'elle a obtenu le financement nécessaire pour mener à bien sa démarche. L'arrivée de nouveaux acteurs dans Limoilou, comme le Grand Marché et l'école Stadacona, qui sont devenus de précieux consultants, a donné le ton au projet. En cinq ans, l'équipe veut développer un plan d'action visant à outiller les organisations dans leur lutte contre l'insécurité alimentaire. Elle souhaite, en outre, étudier l'accès alimentaire dans le Vieux-Limoilou, Lairer et Maizerets.

L'équipe souhaite s'attaquer aux barrières associées à un accès équitable aux aliments. Pour y arriver, elle a déjà lancé différents chantiers :

- Depuis le mois d'octobre, une cohorte d'étudiants apprend les rudiments du métier d'aide-cuisinier. Les étudiants rapportent une partie des plats qu'ils préparent, et l'autre est distribuée parmi les différents frigos-partage de Limoilou. L'initiative, subventionnée par Emploi-Québec, a pour objectif d'apprendre à cuisiner aux personnes sans emploi et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Les plats issus du programme sont confectionnés à partir d'aliments menacés d'être gaspillés.
- Un mini marché s'installera au parc Cartier-Brébeuf cet été. Les aliments qui y seront proposés, issus des récoltes, seront vendus au prix coûtant.
- Durant l'hiver, des bacs de légumes sont livrés, toutes les deux semaines, aux citoyens qui en font la demande. Les ménages qui profitent de ce service ont déjà recours à de l'aide alimentaire. Cette initiative vise, elle aussi, à contrer le gaspillage alimentaire.
- L'École Stadacona proposera bientôt à ses élèves un projet de jardinage en pots. Une ressource soutiendra les parents, comme le personnel de l'école, dans l'entretien de ce nouveau jardin.

- Le point de distribution alimentaire Saint-François d'Assise propose des dégustations à ses usagers. En plus de favoriser le roulement des denrées les moins populaires, cette initiative vise à faire connaître aux citoyens différentes techniques de base de la cuisine.

L'équipe compte sur des citoyens, organismes communautaires, chercheurs et organisations gouvernementales et scolaires pour faire avancer sa réflexion. 45 rencontres individuelles ont d'ailleurs été organisées. Ce sont des citoyens de tous les horizons qui ont été approchés pour répondre à la question : « comment les citoyens en situation de pauvreté arrivent-ils à manger le mieux possible avec les moyens dont ils disposent. » De ces entretiens, l'équipe a dégagé plusieurs obstacles à l'accès alimentaire, dont :

- Un revenu insuffisant.
- L'embourgeoisement et l'inflation, qui font croître le coût des aliments.
- Les enjeux associés à la mobilité des personnes vulnérables (les épiceries économiques restent en périphérie de Limoilou).
- L'accès restreint aux aliments locaux en raison de leur coût élevé.
- L'accès restreint aux soins dentaires (difficultés à consommer des aliments croquants, difficultés à accéder au marché de l'emploi, etc.)
- Les maladies chroniques, les maladies mentales et les handicaps physiques.
- L'offre d'aide alimentaire non adaptée aux familles nombreuses.
- Les barrières linguistiques.

Notons, en outre, que l'organisme Rendez-Vous Limoilou a sondé 464 personnes en ligne, entre autres au sujet de l'insécurité alimentaire. Cette démarche a, elle aussi, alimenté les réflexions de l'équipe.

Les cuisines collectives, les jardins communautaires, les épiceries économiques, les services de distribution de plantes et semis ainsi que les ateliers pour apprendre la cuisine et les organismes de distribution alimentaire restent de bonnes solutions aux problèmes d'insécurité alimentaire. L'équipe pense en outre que la Ville, qui a récemment facilité l'obtention, pour les marchés solidaires, de permis pour vendre sur la voie publique, pourrait s'impliquer davantage dans le soutien de projets liés à la sécurité alimentaire.

Raymond Poirier explique que le conseil de quartier, de son côté, peut demander du financement pour les projets auxquels il contribue. Il peut, en outre, faire des suggestions à la Ville au moyen de résolutions. Le président explique que le conseil de quartier tente actuellement de développer un projet de frigo-partage sur la rue de la Canardière. Il ajoute que les citoyens, grâce au conseil de quartier, peuvent désormais utiliser temporairement les bandes vertes situées entre les terrains du quartier et la rue pour cultiver des plantes potagères.

Une citoyenne, impliquée dans le projet de distribution de plantes et semis du conseil de quartier, pense que son équipe, si d'autres membres l'intégraient, pourrait s'engager à fournir plus de plantes potagères aux citoyens. Notons que le conseil de quartier est à la recherche de nouveaux membres capables de s'impliquer dans le projet *Coup de pousses de Limoilou*.

Une citoyenne rappelle qu'il est difficile, pour les personnes à mobilité réduite, d'accéder aux locaux des organismes de distribution de denrées alimentaires qui comprennent des marches. Elle mentionne, en outre, qu'il est compliqué pour ces organismes non seulement de trouver des locaux, mais aussi de profiter des ressources nécessaires pour accueillir les gens qui viennent s'y approvisionner hebdomadairement.

Une administratrice mentionne que même les commerçants peuvent contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Dans le quartier Lairet, par exemple, l'un d'entre eux a réservé un autobus permettant aux personnes âgées de faire leurs courses chaque semaine. Raymond Poirier pense qu'un réseau d'entraide pourrait être mis en place afin d'aider les personnes vulnérables à accéder aux commerces d'alimentation. Un tel réseau est actuellement en développement du côté de Saint-Sauveur.

Julie Bellavance se demande si la Ville profite de leviers lui permettant d'appuyer l'ouverture d'épiceries économiques. Martin Claveau craint que la Ville ne puisse rien faire pour inviter les épiceries économiques à s'établir dans Limoilou, si ce n'est que subventionner la location du loyer de certains commerces, ce qui pourrait compromettre l'aspect équitable des initiatives municipales. Marjorie Ramirez se demande si les épiceries économiques peuvent être rentables. Notons que les logements dans Limoilou sont chers et parfois peu attrayants pour les commerçants profitant d'une marge bénéficiaire faible.

Michael Gosselin pense qu'un meilleur réseau vers les ressources alimentaires pourrait régler une partie des enjeux associés à l'insécurité alimentaire. La construction d'épiceries ailleurs qu'au bord des autoroutes pourrait être une solution durable au problème.

Raymond Poirier se demande si la Ville est toujours ouverte à financer des incubateurs de proximité. Il pense qu'une telle initiative pourrait soutenir la structuration d'un programme social d'accès à l'alimentation de type coopérative. Un tel programme pourrait s'appuyer sur un système économique viable et sur l'implication bénévole des citoyens. Gracia Adams pense que les organismes des quartiers de Limoilou, comme la Bouchée Généreuse ou le Centre Jean-Guy Drolet, peuvent s'associer pour trouver des solutions durables au problème. Isabel Bernier, en réponse à une administratrice, mentionne que certaines épiceries de Montréal offrent aux consommateurs des produits à différents prix : des prix solidaires, ainsi que des prix pour les gens qui ont les moyens d'aider leur prochain.

Jackie Smith mentionne que des jardins communautaires pourraient être aménagés près des logements de l'OMHQ.

Raymond Poirier pense que les membres devraient réfléchir aux moyens qu'ils pourraient mettre en place pour atténuer les problèmes d'accessibilité alimentaire, tant comme conseil de quartier qu'en tant que collaborateur d'une plus grande équipe incluant les organismes de Limoilou et les autres conseils de quartier concernés. Gracia Adams insiste sur le fait que les projets qui seront développés devront comporter un aspect durable.

À une question de Marjorie Ramirez, Isabel Bernier mentionne que son équipe rassemblera dans un rapport les commentaires et les suggestions des citoyens qu'elle a recueillis lors de ses entretiens.

Pascal Marier-Dionne rappelle que la ligne 2-1-1 a pour objectif d'orienter les citoyens vers les ressources communautaires adaptées à leurs besoins.

7. Point de suivi quant à l'avancement du dossier de végétalisation et revitalisation des ruelles sous la propriété de Revenu Québec

Raymond Poirier explique que le conseil de quartier n'a pas obtenu de réponse à sa résolution portant sur les ruelles sous la propriété de Revenu Québec. Sol Zanetti aurait écrit au ministère du Revenu pour demander à l'organisme de ne pas abandonner le dossier. La conseillère responsable du dossier à la Ville se désole, elle aussi, de constater que les élus ne soient pas informés des développements de l'affaire.

Jackie Smith se renseignera auprès de la Ville quant aux avancements du dossier. Elle pourra réitérer le fait que l'inaction de la municipalité pourrait entraîner un désengagement de la part des comités de ruelle.

8. Discussion – rapport du comité d'expert mandaté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la qualité de l'air dans le secteur Limoilou

Raymond Poirier mentionne que les citoyens n'ont pas encore eu l'occasion d'aller à la rencontre des acteurs du milieu. Le président explique qu'une telle démarche devait être faite après le dépôt du rapport. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a récemment organisé une rencontre d'information. Il n'a toutefois pas ou peu publicisé cet événement, auquel le conseil de quartier n'a pas participé.

Les membres aimeraient que le ministère permette aux experts de présenter le rapport aux différents organismes et citoyens concernés. À cet effet, les citoyens ont rédigé une lettre à l'attention du ministre de l'Environnement qu'il enverra bientôt aux médias.

RÉSOLUTION 23-02-06 CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE À LIMOILLOU AUTOUR DU RAPPORT D'EXPERTS MANDATÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

CONSIDÉRANT que les Limoulois et Limouloises sont préoccupés et mobilisés depuis plus de 10 ans quant à la lutte contre la pollution atmosphérique dans leur quartier;

CONSIDÉRANT que les Limoulois et Limouloises, au fil de ce nécessaire engagement, ont développé des connaissances approfondies et contextualisées quant à la qualité de l'air dans leur quartier. Ces connaissances sont issues de mobilisations citoyennes, de participation à des consultations, de rédaction de mémoires ou de commentaires, ou encore de développement de projets rattachés à la sphère des sciences citoyennes;

CONSIDÉRANT que, au fil des consultations – incluant aussi bien celle menée par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou en 2018-2019, ou celle réalisée dans le cadre de l'initiative Rendez-vous Limoilou en 2022-2023, il est démontré que la préoccupation et l'engagement des Limoulois et Limouloises envers la qualité de l'air dans leur quartier demeure au sommet de leurs préoccupations;

CONSIDÉRANT que les Limoulois et Limouloises se sont mobilisés, dans la dernière année, pour exiger une meilleure qualité de l'air, alors qu'ils étaient plus de 150 à participer à la réalisation de l'œuvre collective Les Particules, plus de 100 à assister à l'une ou l'autre des séances d'informations proposées par le député de Jean-Lesage, Sol Zanetti, sans compter les centaines de participants et participantes à de nombreuses manifestations ou consultations autour de la révision de la norme sur le nickel, à l'hiver 2021;

CONSIDÉRANT que, à titre d'exemple de cette volonté d'engagement, alors que l'annonce d'un rehaussement important de la norme de nickel dans l'air ambiant a été faite quelques jours à peine avant le temps des Fêtes 2020, en pleine pandémie de COVID-19, avec une limite de 60 jours pour effectuer la rédaction d'un mémoire, et que, malgré ce contexte non facilitant pour la participation citoyenne, plus de 50 collectifs ou organismes ont pris le temps de rédiger des mémoires étayés, incluant des parents bénévoles de nos quartiers qui ont annexé leur document d'une pétition signée par plus de 1000 parents inquiets et déposée à l'Assemblée nationale par le député de Jean-Lesage, Sol Zanetti, menant ultérieurement à une rencontre d'une portion de ces parents bénévoles, en pleine relâche, avec le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charrette;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, il est possible d'anticiper que les Limoulois et Limouloises se seraient mobilisés en grand nombre afin d'assister à une présentation, à Limoilou, des conclusions du rapport du comité d'experts mandatés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), si une telle rencontre avait été organisée et annoncée dans des délais raisonnables;

CONSIDÉRANT que le MELCCFP a plutôt annoncé, à environ 24 heures d'avis, la tenue d'une assemblée publique, en Haute-Ville de Québec, rencontre qui s'est finalement tenue seulement quelques heures après la publication du rapport du comité d'experts, rapport qui comptait lui-même quelque 1200 pages incluant les annexes;

CONSIDÉRANT que le MELCCFP n'a fait, par lui-même, aucune démarche particulière pour diffuser la tenue de l'assemblée auprès des Limoulois et Limouloises, en dehors de la publication d'un communiqué de presse sur les fils gouvernementaux;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charrette, a déclaré qu'il était ouvert à l'organisation d'une rencontre publique, à Limoilou, autour du rapport, si la population en signalait quelque intérêt;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou estime que cet intérêt est déjà largement démontré, et que le MELCCFP aurait dû, de facto, organiser au moins une rencontre publique à Limoilou autour de son rapport, par respect pour les populations des quartiers concernés;

CONSIDÉRANT que d'autres organismes et institutions – comme la Direction régionale de la Santé publique – prévoient d'entrée de jeu des tournées de quartier pour présenter leurs rapports de façon directe auprès des communautés concernées, comme cela sera le cas pour le rapport Mon environnement, ma santé, qui fera la tournée des conseils de quartiers des secteurs touchés;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR PASCAL MARIER-DIONNE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE, de façon officielle, au MELCCFP d'organiser une rencontre publique, à Limoilou, dans laquelle les experts qu'il a mandatés viendront présenter les conclusions de leur rapport et répondre aux questions des citoyennes et citoyens;

REQUIERT que cette rencontre soit annoncée à l'avance, dans des délais raisonnables, et que le MELCCFP contribue activement à faire connaître l'existence de cette rencontre aux populations concernées, c'est-à-dire, a minima, aux résidentes et résidents des quartiers Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets;

DEMANDE à la Ville de Québec d'appuyer la présente demande et de contribuer aux relais de celle-ci au personnel concerné à l'intérieur du MELCCFP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier enverra cette résolution au maire.

9. Dépôt de projet au budget d'initiative du conseil de quartier concernant l'achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou après du service Info-Air du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Marjorie Ramirez mentionne que, dans le contexte de l'augmentation de la norme en matière de nickel, le conseil de quartier aimerait que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lui transmette les données qu'il recueille grâce à son capteur installé sur la rue Des Sables. Il semble, cela dit, que ces renseignements, qui pourraient entre autres alimenter les réflexions du Comité de vigilance sur les activités portuaires et du Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles, ne peuvent être obtenus autrement qu'en faisant une demande d'information au Service Info-Air. Chaque demande d'information coûtant 206\$, le conseil de quartier, pour profiter des données du ministère, pourrait devoir avoir recours à son budget d'initiative (*voir annexe 1*).

Raymond Poirier ajoute que certaines données sont déjà rendues publiques par le ministère, mais un an après leur récolte. Il rappelle qu'il est important que les deux comités de vigilance des conseils de quartier soient alimentés par des renseignements à jour.

Anne Pelletier explique que le directeur du Service de l'interaction citoyenne juge la demande de financement d'achat de données du conseil de quartier inadmissible et que ce dernier n'a pas à payer pour des données que la Ville souhaite elle-même se procurer. La Ville refusera donc de subventionner cet achat. Les données seront demandées au MELCCFP dans l'objectif de les transmettre à titre d'information au conseil de quartier.

Pascal Marier-Dionne pense que le dépôt d'un tel projet, même s'il est refusé par la Ville, montre l'importance que revêt, entre autres pour le conseil de quartier, l'obtention de données récentes au sujet de la qualité de l'air.

RÉSOLUTION 23-02-07 CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET D'ACHAT DE DONNÉES QUANT À LA QUALITÉ DE L'AIR À LIMOILLOU AUPRÈS DU SERVICE INFO-AIR DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de déposer au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec le projet d'achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou auprès du service Info-Air du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Discussion - révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier – avis du conseil de quartier Vieux-Limoilou

Raymond Poirier mentionne qu'un sous-comité du conseil de quartier s'est réuni pour réfléchir aux recommandations que les membres pourraient acheminer à la Ville dans le cadre de ses consultations au sujet de la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier. Il fait part aux membres des recommandations qui ont émergées de cette réflexion (*voir annexe 2*)

RÉSOLUTION 23-02-08 CONCERNANT LE DÉPÔT DE L'AVIS DU CONSEIL DE QUARTIER AU SUJET DE LA RÉVISION DES PRATIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR KARIM CHAHINE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou accueille favorablement les propositions soumises par le Service d'interaction citoyenne de la Ville de Québec, et soumette les recommandations énoncées dans le formulaire transmis la Ville (*voir annexe 2*) à titre d'avis afin de bonifier les propositions énoncées dans la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Période de suivi des projets en cours

- Limoil'Air

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Sécurité routière 2023-2023

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

12. Période de suivi quant aux comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Table des acteurs clés des quartiers Canardière

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité pour un quartier Stadacona bienveillant

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Ce point est remis à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

13. Période de suivis des résolutions en attente de réponse

Aucun suivi.

14. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances et communications

Raymond Poirier mentionne que :

- a. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste aimerait s'associer au conseil de quartier du Vieux-Limoilou pour célébrer, conjointement, le 30^e anniversaire des deux organisations. Notons que les deux conseils de quartier se sont déjà unis, dans le passé, pour célébrer leur anniversaire.
- b. Les travaux de forage qui ont lieu dans le quartier inquiètent les citoyens qui profitent d'un lot au jardin communautaire des Sables. À cet effet, le conseil de quartier adopte une résolution.

RÉSOLUTION 23-02-09 CONCERNANT LES TRAVAUX AUTOUR DU JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LA RUE DES SABLES ET LEURS IMPACTS SUR LES UTILISATEURS ET UTILISATRICES

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a prévu des travaux à l'été 2023 dans les rues environnant le jardin communautaire de la rue des Sables, travaux qui impliqueront la fermeture temporaire du jardin pour, tout au plus, une saison;

CONSIDÉRANT que, dans ses communications avec le conseil de quartier, suite à des demandes de citoyens, le service responsable a assuré être en contact avec le conseil d'administration du jardin, et de ce fait, les utilisateurs et utilisatrices, afin d'assurer la bonne marche de cette fermeture temporaire;

CONSIDÉRANT que, malgré cette communication, plusieurs utilisateurs ou utilisatrices ont contacté, cette semaine, le conseil de quartier afin de manifester leur frustration face à des travaux de forages qui y ont été réalisés, et qui ont apporté des dommages importants à certaines plantes, lots ou outils, sans que ceux-ci ou celles-ci aient pu se rendre sur place pour transplanter certains plants, ou récupérer certains matériels;

CONSIDÉRANT que, dans ses communications avec le conseil de quartier, la Ville de Québec a de nouveau assuré les administrateurs et administratrices qu'il ne s'agissait que de travaux mineurs, et que la communication est toujours ouverte avec le conseil d'administration du jardin, réfutant ainsi les dommages observés par les citoyennes et citoyens sur l'espace;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier, de ce fait, observe une discordance importante entre le discours des usagers et usagères qui ont les ont contactés, et les réponses officielles obtenues de la part du service concerné, à la Ville de Québec;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JULIE BELLAVANCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SE QUESTIONNE quant à la nature des travaux de forage réalisés par la Ville de Québec, et leur impact sur les lotissements, les plants et le matériel qui s'y trouvait;

DÉPLORE que des citoyennes et citoyens aient, actuellement, l'impression d'avoir été oubliés et, de ce fait, de ne pas avoir reçu de préavis leur permettant de ramasser leur matériel ou de récupérer certains plans avant la réalisation des travaux de forage;

SE DEMANDE si l'impact des travaux sur le jardin avait été bien évalué;

ESPÈRE que les communications et suivis seront réalisés de façon adéquate pour la suite des choses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Trésorerie et paiements à venir

RÉSOLUTION 23-02-10 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-02-10 CONCERNANT LE TARIF POUR LA RÉDACTION D'UN PROCÈS-VERBAL

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2023 et adopte la tarification suivante: 90 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Rapport annuel et AGA

Les membres prépareront le rapport annuel et les états financiers pour l'AGA, qui aura lieu en mars prochain.

15. Divers

À une question de Julie Bellavance, Karim Chahine répond qu'il pourrait s'impliquer dans le comité *Coup de pousses de Limoilou*, sans en être responsable. Sébastien Lachance pourrait, lui aussi, intégrer le comité à titre de consultant.

16. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h54.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire

ANNEXE 1

Achat de données quant à la qualité de l'air à Limoilou auprès du service Info-Air du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

PROJET DÉPOSÉ PAR LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

Le présent projet, déposé par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou auprès du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec dans le cadre de son budget d'initiative, **vise à assurer au conseil de quartier et à ses partenaires l'accès à des informations clés à jour quant à la qualité de l'air de Limoilou.**

Ces données sont détenues par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) mais elles ne sont actuellement pas accessibles ni au public, ni aux organismes siégeant au sein de divers comités intéressés par l'enjeu de la pollution atmosphérique dans les quartiers centraux dans des délais raisonnables, de façon régulière et garantie.

Le conseil de quartier vise donc à investir 2472\$ pour effectuer, de façon régulière, voire mensuelle, une demande d'information auprès du service Info-Air, porté par le MELCCFP, pour de la transmission de données exploitables relativement à la qualité de l'air obtenus à la station de mesure de la rue Des Sables située dans le quartier Vieux-Limoilou, pour fins de suivis et d'information.

1. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET

1.1 La problématique

Le MELCCFP collecte de l'information sur la qualité de l'air de Limoilou, par le biais de sa station de mesure située sur la rue Des Sables.

Depuis l'augmentation à la norme de nickel, l'information qui y est recueillie n'est pas transmise de façon systématique, en tout ou en partie, aux groupes citoyens concernés - que ce soit par le biais des conseils de quartier eux-mêmes, autant que dans le cadre des activités du Comité de vigilance sur les activités portuaires (CVAP) ou du Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles (CVGMR).

Certaines données mesurées en continu (CO, O3, SO2, NOx, PM2,5) sont disponibles sur le site web du MELCCFP pour la période 2017-2021, dans le cadre du Réseau de surveillance sur la qualité de l'air du Québec. Cependant, **aucune donnée ultérieure à 2021 n'est publiée, et les mises à jour ne s'y font**

pas à une fréquence qui permettrait un suivi réel par les groupes citoyens préoccupés par l'enjeu de pollution atmosphérique dans Limoilou, dont le conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Une autre catégorie de données, mesurées de façon séquentielle - incluant le taux de nickel - ont déjà été partagées dans le passé, par le biais de comités. Ces données ne sont plus accessibles, depuis avril 2022, aux citoyens et citoyennes engagés auprès de ces comités ou aux instances démocratiques de première ligne, créant ainsi un déficit d'information qui rend complexe les suivis qui sont, pourtant, nécessaires.

Le MELCCFP a informé les membres des comités mentionnés que la seule façon d'obtenir actuellement l'information à jour sur les polluants atmosphériques est de faire des demandes auprès le service Info-air et, pour le faire, les demandeurs doivent payer selon les tarifs indiqués sur leur site Web.

De ce fait, il est actuellement difficile - voire impossible - pour un conseil de quartier d'obtenir ces données de façon régulière, à moins d'obtenir un budget permettant d'investir 206\$ par demande d'information auprès du MELCCFP et de son service Info-Air.

1.2 La solution

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou sollicite donc auprès du Service d'interaction citoyenne de la Ville de Québec d'obtenir accès à une portion du budget d'initiatives afin de procéder, de façon mensuelle, à une demande d'information au service Info-Air du ministère. En effet, **parmi les produits et services qui y sont offerts on y retrouve, au coût de 206\$, dans la catégorie « Résultats d'analyse de la qualité de l'air » le produit « Air - Transmission données numériques exploitables (format .txt .xls) ».**

Le conseil de quartier vise donc à effectuer, mensuellement ou de façon régulière et récurrente, une demande au service Info-Air afin d'obtenir les données suivantes tirées des résultats de la station Vieux-Limoilou :

- PM2.5 et PM10
- SO2
- NO2
- CO
- COV
- Nickel

Les polluants comme SO2, NO3, NOx, O3 et CO sont mesurés en continu. Pour le nickel les données étaient répertoriées aux deux ou trois mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme en 2021. Selon la nature des demandes, et en fonction de la fréquence de collecte et d'analyse des données par le MELCCFP, **le conseil de quartier pourra également demander les résultats d'autres stations à proximité de celle de la rue des Sables pour fins de comparaison.**

Actuellement, ces mesures sont intégrées à la plateforme de suivi du MELCCFP de façon annuelle - de ce fait, il faut actuellement attendre plus d'un an afin que les citoyennes et citoyens aient accès aux données du mois de janvier ou février, l'année précédente, un délai de mise à jour qui implique donc qu'il est impossible de suivre la situation de façon rapprochée.

Ces mesures pourront permettre aux administrateurs et administratrices de faire plus facilement le suivi de ces informations, dans un contexte où, justement, cette information n'est pas partagée de façon systématique, et où les demandes répétées en ce sens au sein de comités comme le CVAP ne se sont pas soldées par une réponse favorable jusqu'à présent.

Par ailleurs, **l'accès à cette information, et aux dépassements potentiels qui pourraient y être identifiés, pourra aussi renforcer le rôle de surveillants de la qualité de l'air tant des conseils de quartier** que de comités comme le CVAP - en évitant ainsi d'apprendre par le biais des médias, suite à une demande d'information, qu'un certain nombre de dépassements de la norme de nickel, nouvelle ou ancienne, ont été identifiées en 2021 ou 2022, pour citer un exemple récent [mis en lumière par les équipes de Radio-Canada](#).

Les citoyens s'intéressent de façon active à l'enjeu de la qualité de l'air depuis 10 ans et plus. Une expertise, liée aux sciences citoyennes, a émergé progressivement de la mobilisation entourant la lutte à la pollution atmosphérique dans Limoilou.

Récemment, le conseil de quartier et ses partenaires ont mis en place le réseau de capteurs Limoil'Air, et travaillent conjointement avec des experts en intelligence artificielle afin de développer des processus novateurs visant à faciliter le traitement, l'organisation et la visualisation des données obtenues.

Les citoyens ont démontré, à de multiples reprises, le sérieux de leur démarche, et leur capacité à absorber et comprendre des données complexes - cela d'autant qu'ils comptent, dans le quartier, sur des experts de l'industrie ou du monde académique - collégial ou universitaire - afin de les appuyer.

Il tombe ainsi sous le sens, pour les administrateurs et administratrices du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, d'avoir accès périodiquement (ou régulièrement) à des données à jour, et ainsi pouvoir accomplir avec diligence leur mandat.

1.3 L'échéancier

Le conseil de quartier souhaite commencer dès que possible à procéder à ces demandes d'informations afin de bonifier son portrait de Limoilou.

Une fois que le projet sera autorisé par la Ville de Québec, le conseil de quartier compte donc commencer à investir les sommes consenties, et ce pour une période de douze mois. **La première demande effectuée concernera les données de 2022, soit les mesures effectuées à la station de la rue des Sables de mai à décembre 2022, inclusivement.** Un post-mortem de l'initiative, et de ses impacts sur la capacité citoyenne d'analyse, sera effectué en cours de projet, après cinq mois, ainsi qu'après dix mois - ces mises en commun permettront de voir si le conseil de quartier souhaite renouveler la présente demande pour une seconde phase ou non.

2. BUDGET DEMANDÉ ET CONDITIONS ASSOCIÉES

Afin d'obtenir ces informations, **le conseil de quartier a besoin, mensuellement ou en fonction de la mise en disponibilité des données et / ou des données comparatives qui devront être obtenues, de pouvoir investir 206\$ de façon récurrente afin de procéder à une [demande d'information au service Info-Air](#), ce qui représente un total de 2472\$ afin de procéder à douze demandes d'information.**

Le conseil de quartier demande au Service de l'interaction citoyenne de lui consentir ce montant de façon conditionnelle, c'est-à-dire que **si, pendant la période de réalisation de ce projet, le MELCCFP en venait à partager avec les conseils de quartier, ou que la Ville de Québec serait en mesure de fournir ces données et de les partager dans des délais raisonnables auprès des conseils de quartier - notamment par le biais de comités tels que le CVAP - ces informations, la présente initiative deviendrait caduque et rendrait ainsi sans objet le présent projet.** Le transfert d'argent, du budget d'initiatives vers le budget du conseil de quartier, devra ainsi se faire avec conditions.

Le montant obtenu permettra de couvrir 100% des dépenses, et le budget d'initiative sera le seul financement contributeur au projet.

ANNEXE 2

Opinion du conseil de quartier

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

1. Pour assurer une collaboration bidirectionnelle efficace, il importe d'un côté que, peu importe la couleur politique de l'élue, que les administrateurs et administratrices soient en mesure d'avoir toute l'information nécessaire afin d'accomplir leur travail ou leur mandat.
2. Il importe que le Service d'interaction citoyenne garde en tête que la dynamique et la capacité des conseils de quartier à communiquer avec l'administration publique et le politique (décideurs) est colorée également par l'orientation politique de son élu.e et, de ce fait, que des conseils de quartier représentés par des oppositions ou des indépendants ont moins d'accès facilité à la prise de décision, et de ce fait sont de facto cantonné dans un rôle plus militant, ou sont obligé de se retourner d'entrée de jeu vers les médias et les sorties publiques pour faire connaître leurs préoccupations et influencer sur le cours de la prise de décision.
3. L'administration publique, pour certains sujets problématiques, devrait avoir une approche proactive avec les conseils de quartier afin de les équiper pour qu'ils soient en mesure de répondre aux questions qui pourraient être émises en assemblée publique.
4. Les délais entourant la réponse aux résolutions devraient être revu : il n'y a aucun sens à attendre quelques années pour obtenir un suivi à la suite à une demande urgente – ou à se faire répondre des généralités, même après sept années de relance sur un dossier simple. Un délai de réponse raisonnable devrait être imposé pour éviter qu'une réponse prenne 1 an, 2 ans, 3 ans.
5. Il est suggéré de considérer également une uniformité en qualité quant aux réponses formulées aux résolutions – actuellement, la valeur des réponses dépend largement de l'intervenant qui formule ladite réponse... Il devrait y avoir des « paramètres de qualité ». Si une réponse ne peut être donnée de façon claire et satisfaisante, qu'on nous explique en quoi on ne peut répondre, ou ce qui achoppe, pour éviter de relancer, relancer, relancer sur le même sujet car on ne nous donne que des non-réponses ou des réponses excessivement floues.
6. Y aurait-il lieu d'accompagner les employés de la Ville dans la rédaction des réponses ou des suivis, afin d'assurer que la réponse soit à la mesure des attentes.

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

1. Des matrices de compétences pourraient être réalisées par le Service d'interaction citoyenne et les administratrices du conseil de quartier, en début d'année et de mandat et hors-séance, afin de permettre aux équipes de mieux connaître leurs forces et faiblesses, et de mieux cibler les

formations qui seraient disponibles – exemple : si personne ne sait comment fonctionne l’urbanisme, il appert qu’une formation pourrait être intéressante sur le sujet...

2. Il pourrait être intéressant que le Service d’interaction citoyenne aille plus loin que de simplement favoriser la collaboration, et mette en place une instance ou des séances concernant l’ensemble des conseils de quartier – hors de consultations. Par exemple, systématiser une Table des président.e.s des conseils de quartier qui pourrait se rencontrer 2 fois par an, pour s’offrir un état des lieux quant aux initiatives menées dans les diverses instances, et favoriser le métissage lorsque des expertises similaires pourraient également être réalisées.
3. Devrait-on considérer une journée d’échange et de formation ouverte à tous les administrateurs et administratrices de conseil de quartier, offerte une fois l’an ou une fois par deux ans, en formule essentiellement présentielle.
4. Une reconnaissance *ex officio* devrait être offerte par le Service d’interaction citoyenne et la Ville de Québec aux initiatives de concertations (tables) qui se mettent en place à l’initiative de conseils de quartier, et qui effectuent cette mise en place en bonne et due forme, en respectant un cadre précis quant à leur structuration (mission, fonctionnement, etc.).

Pistes d’action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s’il y a lieu) * :

1. Le mode hybride devrait être réservé au public – pour favoriser les questions et la participation des citoyens et citoyennes, mais il importe que les administrateurs et administratrices soient en présentiel, sur place, dans les salles réservées par le Service d’interaction citoyenne. Le virtuel, pour les administrateurs et administratrices, pourrait être un facteur de démobilitation, ou rendre plus difficile la bonne tenue et l’animation des réunions (par exemple, si 6 administrateurs ou administratrices sont présents en virtuel, et 5 sont présents en salle...).
2. Il importe que le mode hybride soit mis en place dans le respect des administrateurs et administratrices, pour assurer que les échanges soient respectueux, et pour s’assurer d’éviter une approche d’anonymat pour les gens à distance – on devra donc assurer, par exemple, une diffusion en salle de la salle de la plateforme de téléprésence, ou autres mesures du genre.

Pistes d’action pour le thème 4 (Projets d’initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s’il y a lieu) * :

1. Il importe de structurer les budgets d’initiatives pour soutenir les conseils de quartier à la hauteur de leur proactivité et selon l’ambition de leurs projets : il y a un enjeu à le rendre trop prévisible, car ces limites peuvent aussi avoir un effet d’éteignoir, ou à l’inverse, amener les conseils de quartier à solliciter essentiellement du financement d’ordre privé pour financer leurs activités (comme c’est le cas actuellement). Une réelle réflexion, avec les conseils de quartier en faisant un fort usage, ou mettant de l’avant de nombreux projets, devrait être effectué afin de bien définir le cadre de possibilité – et ainsi éviter une approche *top down* en allant chercher l’expertise présente chez les administrateurs et administratrices en ayant fait régulièrement l’exercice de façon régulière.

2. Selon l'expertise présente au sein des CQ, l'accompagnement peut être aussi nécessaire sur le plan de la réalisation, et pas seulement de la diffusion donc on accueille favorablement le soutien à la préparation des projets, qui est essentielle.

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

1. Il risque d'y avoir décalé entre l'image de marque DES conseils de quartier, et celle D'UN conseil de quartier – il y a décalé entre la notoriété générale des conseils de quartier, et la notoriété d'un conseil de quartier à l'intérieur de son milieu. Il n'y a pas place au *one size fits all*. En ce sens, le support est peut-être plus probant, que des mesures « obligatoires ».
2. Développer des approches visant le dialogue entre le conseil de quartier et sa population : exemple, réaliser de façon ponctuelle des consultations, des ateliers de discussion autour d'un enjeu, etc. Des éléments qui relèvent des communications, mais qui ne sont pas liés au positionnement.

HORS OBJET – un calendrier d'évaluation des mesures ajustées devrait être également intégré à la démarche, afin d'en évaluer les impacts à court et moyen terme, et de déterminer, le cas échéant, si un processus de réévaluation de certaines mesures devrait être effectué ou non, en fonction de l'impact de celles-ci ou de l'adhésion à celles-ci, selon le cas.

Texte de la résolution:

Il est résolu que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou accueille favorablement les propositions soumises par le Service d'interaction citoyenne de la Ville de Québec, et soumette les recommandations énoncées ci-haut à titre d'avis afin de bonifier les propositions énoncées dans la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence :

Date : 2023